



A l'attention de M. Alain BOUGRAIN DUBOURG
Président de la LPO

Paris, le 29 mars 2012

Monsieur,

Vous nous avez interrogés sur la politique que le candidat du Parti socialiste et des Radicaux de gauche, François Hollande souhaite mener afin d'assurer la protection de la biodiversité.

Nous vous proposons d'adopter une approche globale des thématiques abordées dans votre manifeste tout en répondant à certaines de vos interrogations de façon plus précise.

Si le thème de la biodiversité ne se situe pas au cœur de la campagne présidentielle, le minorer serait une faute.

Ayant bien conscience de l'interdépendance entre les crises économique, sociale et environnementale que nous vivons actuellement, nous sommes convaincus qu'il faille agir d'urgence pour protéger et reconquérir la biodiversité, et nous souhaitons mettre en place une politique en faveur de la biodiversité ambitieuse et cela, afin qu'elle puisse être un des leviers de l'économie verte sur laquelle François Hollande veut engager la France.

Le constat est alarmant : la biodiversité s'érode jour après jour, affectant ainsi la fourniture de services éco systémiques qu'elle nous rend.

La Stratégie nationale pour la biodiversité récemment révisée est un document intéressant mais n'est pas suffisant. En grande partie symbolique, elle manque en outre d'ambitions et surtout, d'implication politique. Aussi, nous proposons de traduire les grands principes qu'elle contient dans une loi d'orientation pour la biodiversité tout en l'assortissant de cibles claires et datées et d'indicateurs permettant d'évaluer les progrès réalisés. Nous proposons également une organisation transversale, interministérielle, une ligne directrice à même de coordonner l'action de l'Etat, des territoires et de la société civile dans son ensemble. Par ailleurs, il faudra mieux coordonner les actions des diverses instances agissant pour la biodiversité en créant une nouvelle structure nationale, déclinée également à l'échelle territoriale.

Bien évidemment, cette politique ambitieuse pour la biodiversité bénéficiera de moyens financiers à la hauteur de ses enjeux. François Hollande veillera à diversifier les outils financiers disponibles pour les acteurs de la biodiversité. La conférence environnementale qu'il souhaite organiser dès le lendemain de l'élection, aura pour objet de formuler des propositions sur ce sujet.

Comme l'a souligné le rapport Sainteny, la biodiversité ne peut être préservée sans mesures fiscales ciblées et efficaces. Aussi, et alors que la France accuse un retard important en matière de fiscalité écologique, nous souhaitons instituer une fiscalité verte incitative à même de modifier les comportements, de réduire les externalités environnementales et engager durablement la France dans la transition écologique. Nous procéderons dès le début de mon quinquennat à un examen systématique de l'ensemble des dispositions fiscales défavorables à l'environnement.

Parce que l'artificialisation des terres est une des principales causes de cet état de fait, François Hollande s'engage à définir une politique d'aménagement du territoire intelligente et durable. Outre le soutien au transport doux, à une agriculture durable et à la relocalisation des activités économiques, le candidat socialiste fixera comme objectif à son Gouvernement, si les Français lui accordent leur confiance en mai prochain, la réduction de l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols en compensant notamment chaque hectare artificialisé par un hectare renaturalisé à l'échelle de l'intercommunalité dans le respect de la hiérarchie du triptyque « éviter, réduire, compenser ». Parce que le maillage écologique du territoire est une des clés du succès de la politique de reconquête de la biodiversité, il s'engage en outre à rendre opposables la trame verte et bleue aux documents d'urbanisme. Ensuite, il encouragera la définition de Schéma de cohérence écologique à tous les échelons territoriaux et permettra aux élus locaux de s'appuyer sur les zonages environnementaux afin de définir différents niveaux de règles d'aménagement contraignantes en faveur de la biodiversité. Enfin, dans le même ordre d'idées, il procédera à une réforme de l'évaluation environnementale, en créant à l'échelle régionale, l'équivalent de l'Autorité Environnementale.

La biodiversité ultramarine est une richesse nationale à protéger. Nous souhaitons faire de nos collectivités d'Outre-mer des territoires d'excellence en matière de protection de la biodiversité. Aussi, François Hollande soutiendra l'application de mesures de protection de la biodiversité adaptées à chaque territoire et permettant de répondre efficacement au défi auquel nous devons faire face. Il verra la Dotation globale de fonctionnement (DGF) afin d'apporter une meilleure rétribution des services écologiques apportés par l'Outre-mer.

Les services éco systémiques fournis par la biodiversité sont nombreux. A la base de nombreuses activités économiques comme l'agriculture et la pêche, leur destruction serait un désastre pour ces secteurs mais également pour notre société dans son ensemble. Aussi nous nous engageons à soutenir une agriculture durable en prenant des décisions courageuses, notamment face aux produits phytosanitaires et aux OGM, en révisant la législation concernant les variétés végétales rares et anciennes, en renforçant l'expertise en génétique de la conservation, en modulant la prime herbagère agro-environnementale en fonction du chargement afin de favoriser les systèmes extensifs et encore en mettant en œuvre des mesures agro-environnementales spécifiques, basées sur des indicateurs de résultats en terme de biodiversité. Parallèlement, François Hollande souhaite en outre

organiser une large concertation avec le monde agricole pour une politique d'économie d'usage de l'eau et de réorientation des cultures dans les zones de tension, en lien avec les nouvelles orientations de la Politique agricole commune (PAC). Il ambitionne enfin de définir des mesures de protection des sols ambitieuses et efficaces tout en soutenant l'adoption au niveau européen d'une Directive « Sols ».

Par ailleurs, nous nous engageons à soutenir, auprès des institutions européennes, une réforme de la politique commune de la pêche ambitieuse, responsable et durable, à encadrer les activités de la pêche dans les zones particulièrement importantes pour la biodiversité marine, à traiter des questions de gestion de stocks halieutiques de façon transfrontalière au cas par cas et à accompagner les pêcheurs vers une revalorisation de leur profession.

A l'heure où nos concitoyens sont en demande, et vous nous en voyez très heureux, de plus d'espaces naturels, il me paraît important de répartir équitablement les usages de la nature. Si les chasseurs sont un acteur de l'espace naturel, il va de soi qu'ils doivent partager celui-ci avec d'autres, en particulier les naturalistes et les pratiquants de sports de pleine nature.

En mai 2008, François Hollande s'était félicité de l'organisation, à l'initiative du ministère de l'écologie et du développement durable, d'une table ronde réunissant les acteurs de la chasse et de la nature. Cette initiative a contribué à décrier les relations entre chasseurs et protecteurs de l'environnement et à instaurer un climat relativement apaisé. Il s'est dès lors insurgé, en janvier dernier, contre les propos tenus par le Président N. Sarkozy, lors de la présentation de ses vœux au monde rural, ainsi que des décisions qui en ont découlé (fin du moratoire sur la chasse à deux oiseaux protégés et prolongation de la chasse de l'oie jusqu'au 10 février). À l'instar des associations de protection, le candidat socialiste et des radicaux de gauche a dénoncé la rupture unilatérale du compromis qui avait été arrêté en juillet 2008, puisque le Gouvernement revient, sans aucune consultation, sur les engagements qu'il avait pris.

Nous soutenons bien évidemment l'interdiction de chasser les espèces protégées ainsi que les espèces en mauvais état de conservation, et souhaitons que soit plus sévèrement sanctionné le recours aux pratiques illégales.

François Hollande s'engage, si les Français lui accordent leur confiance en mai prochain, à rétablir ce dialogue qui s'était sereinement mis en place en 2008, entre les associations de l'environnement, les naturalistes, les pratiquants de sports de pleine nature, les élus, les pouvoirs publics, les chasseurs et les citoyens afin de définir une politique de la chasse renouvelée, satisfaisant chaque partie prenante. Nous croyons en la sagesse des uns et des autres et souhaitons redonner confiance au dialogue entre tous les acteurs de la biodiversité. Nous trouverons ensemble des solutions équilibrées et acceptables par tous.

Sensible à l'urgence environnementale et partageant avec vous la certitude que la biodiversité est, outre notre assurance-vie, un élément essentiel de notre société, nous vous confirmons notre ambition de renforcer, si François Hollande est élu, durant son quinquennat, la solidarité écologique en développant une vision politique de moyen et long terme qui se proposera de remettre l'homme et la nature au centre d'un projet de société durable.

En espérant avoir répondu à vos attentes, veuillez croire, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Marie-Hélène AUBERT

Chef du Pôle Environnement, Energie et Développement durable

Campagne présidentielle François HOLLANDE 2012